

Pour contrer le "choc des civilisations"

Autor(en): **Birrer, Susanne / Bochinger, Christoph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(2006)**

Heft 69

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-551040>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour contrer le « choc des civilisations »

Comment l'état de droit et la société doivent-ils aborder la transformation du paysage religieux en Suisse? Christoph Bochinger, président d'un nouveau programme de recherche, veut ramener cette discussion émotionnelle sur le terrain des faits.



Elisabeth von Pölnitz-Eisfeld/Nordbayerischer Konter

Où voyez-vous la plus grande urgence dans le « paysage religieux » suisse actuel ?

Le paysage religieux suisse s'est énormément modifié. La mondialisation entraîne l'émergence de nouvelles communautés religieuses toujours plus nombreuses. La force d'intégration des églises chrétiennes a diminué, alors que les tendances fondamentalistes augmentent. L'Etat devra aménager sa législation par rapport à cette nouvelle situation. Mais les connaissances fondamentales pour prendre des décisions adéquates font défaut. Comment coordonner les besoins des communautés religieuses, grandes et petites, avec les exigences d'assimilation de l'Etat? Un enseignement religieux neutre encourage-t-il la tolérance?

Nouveau programme de recherche

Le Programme national de recherche « Communautés religieuses, Etat et société », auquel le Conseil fédéral a alloué un budget de 10 millions de francs, a été mis au concours début juin. Les principaux axes de recherche sont les communautés religieuses en transformation, la religion et l'individu, la religion dans la sphère publique et dans la société, l'Etat et la religion, ainsi que la religion et la socialisation. Des esquisses de projets peuvent être déposées jusqu'au 15 septembre 2006. Les travaux de recherche débiteront en mai 2007. La durée du programme est de trois ans. www.snf.ch

« Nous avons grandement besoin de recherches sur les courants fondamentalistes, notamment pour savoir comment la Suisse doit aborder ces tendances. »

Quels résultats concrets attendez-vous des projets du PNR 58 ?

Notre objectif est d'étudier les différentes positions de la population et de clarifier les conditions d'une coexistence réussie en Suisse entre communautés et individus religieux et non religieux. Le PNR 58 donne la possibilité de réunir des résultats issus de différentes disciplines. J'espère que des juristes et des psychologues, par exemple, y participeront, en plus des chercheurs en sciences des religions, en ethnologie et en sociologie.

La répercussion de la socialisation religieuse sur les individus constitue un autre sujet important. Certains aspects globaux – avec une relation claire à la situation suisse – devront aussi être pris en compte, par exemple dans l'observation de réseaux internationaux.

L'évolution actuelle ne vous inquiète-t-elle pas? Quel regard portez-vous sur l'« affaire des caricatures »?

Evidemment, beaucoup de chose sont préoccupantes. La force de mobilisation des

motifs religieux, dans le cas des attentats suicides ou de l'affaire des caricatures par exemple, est inquiétante. Mais les réactions suscitées en Occident le sont aussi, à l'image du scénario manichéen décrit par Samuel Huntington dans son « Choc des civilisations ». Etudier ces débats est un thème de recherche important.

Que pensez-vous de l'interdiction du port du voile ?

Sous les voiles, on trouve toutes sortes d'esprits, pas uniquement des esprits aveuglés. Dans ce domaine, nous avons besoin, et vite, d'une recherche dénuée de préjugés. Sans elle, les interdictions à large échelle sont contreproductives. La recherche peut aussi permettre de mieux étayer certaines réglementations, par exemple sur la garantie de la neutralité religieuse dans les écoles.

Serait-il imaginable qu'en Suisse, des fondamentalistes chrétiens obtiennent une interdiction de l'enseignement de la théorie de l'évolution ?

Nous avons grandement besoin de recherches sur les courants fondamentalistes. Entre autres pour savoir comment le droit constitutionnel laïc en Suisse doit aborder ces tendances. ■

Propos recueillis par Susanne Birrer

Christoph Bochinger est professeur en sciences des religions à l'Université de Bayreuth, en Allemagne, et président du comité de direction du PNR 58.